

Montreuil, le 09/08/2010
ACOSS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION, DU
RECOUVREMENT ET DU SERVICE

LETTRE CIRCULAIRE N° 2010-090

OBJET : Instauration du versement transport (Art L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales.

- *Création d'un périmètre de transport urbain sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Agglomération de SARREBOURG.*
- *A compter du 1^{er} janvier 2010, le versement transport est instauré sur ce périmètre de transports urbains, au taux de 0,30 %.*
- *Attribution du numéro identifiant 9305710.*
- *Coordonnées postales, comptables et bancaires.*

Par un arrêté du 22 janvier 2009, la Préfecture de la Moselle a constaté la création d'un périmètre de transport urbain (PTU) sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de l'Agglomération de SARREBOURG.

La nouvelle délimitation de ce PTU correspond aux limites géographiques des communes de : BEBING, BUHL-LORRAINE, HAUT-CLOCHER, HOMMARTING, IMLING, REDING, SARRALTROFF, SARREBOURG.

Par une délibération du 21 décembre 2009, le Conseil de Communauté a décidé d'instaurer, à compter du 1^{er} janvier 2010, le versement transport sur son PTU, avec application d'un taux de 0,30 %.

Le numéro identifiant **9305710** est attribué à cette nouvelle Autorité Organisatrice de Transports (AOT).

Toute correspondance qui lui est destinée doit être transmise à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de l'Agglomération de SARREBOURG

ZAC des Terrasses de la Sarre

BP 50157

57403 SARREBOURG CEDEX

Les coordonnées comptables et bancaires de l'AOT sont les suivantes :

Trésorerie de Sarrebourg - Réchicourt

12, rue de Lunéville

57400 SARREBOURG

BDF de METZ

30001 00529 E5770000000 66

Les informations relatives au champ d'application, aux taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau, ci-joint.

Le Directeur

Pierre RICORDEAU

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT

(Art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

Communauté de Communes de l'Agglomération de SARREBOURG

IDENTIFIANT N° 9305710

COMMUNES CONCERNEES	CODES POSTAUX	TAUX	DATE D'EFFET	ORGANISME DE RECOUVREMENT
-BEBING (Insee 57056)	57830	0,30 %	01/01/2010	URSSAF DE LA MOSELLE
-BUHL-LORRAINE (Insee 57119)	57400			
-HAUT-CLOCHER (Insee 57304)	57400			
-HOMMARTING (Insee 57333)	57400			
-IMLING (Insee 57344)	57400			
-REDING (Insee 57566)	57444			
-SARRALTROFF (Insee 57629)	57400			
-SARREBOURG (Insee 57630)	57400			

Bénéficiaire du versement transport :

Communauté de Communes de l'Agglomération de
SARREBOURG
ZAC des Terrasses de la Sarre
BP 50157
57403 SARREBOURG CEDEX

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

Trésorerie de Sarrebourg - Réchicourt
12, rue de Lunéville
57400 SARREBOURG

BDF de METZ
30001 00529 E5770000000 66